



67th IFLA Council and General Conference

August 16-25, 2001

Code Number: 176-188(WS)-F
Division Number: IV
Professional Group: Division Bibliographic Control
Joint Meeting with: UBCIM
Meeting Number: 188
Simultaneous Interpretation: -

Un format pour la musique : propositions d'uniformisation des données pour l'échange international

Cristina Magliano

Institut central pour le catalogue collectif des bibliothèques italiennes et pour l'information bibliographique – ICCU
Rome, Italy

Le Catalogue général italien (Musique) contient environ 400 000 notices de documents musicaux du XV^e au XIX^e siècles (131 326 manuscrits et 273 069 éditions, 31 319 livrets).

Ces documents sont conservés dans plus de 500 bibliothèques. Parmi celles-ci se trouvent les bibliothèques musicales les plus importantes du pays, comme la Bibliothèque du Conservatoire Giuseppe Verdi de Milan, la Bibliothèque du Conservatoire Santa Cecilia de Rome et la Bibliothèque du Conservatoire San Pietro in Majella. Nombre de ces notices concernent également des documents conservés dans des archives privées, publiques ou ecclésiastiques, alors qu'une faible partie se rapporte à des bibliothèques étrangères.

La base de données initiale a été réalisée lors du projet « Sistema beni librari » du ministère de la Culture qui a réuni et informatisé les catalogues collectifs imprimés du Service de recherche sur les fonds musicaux de Milan (URFM) et de l'Institut de bibliographie musicale de Rome (IBIMUS).

En novembre 1995 a été mis en œuvre un nouveau projet, à l'initiative de l'Institut central pour le catalogue collectif et pour l'information bibliographique (ICCU). En deux ans, il a permis de multiplier par deux le nombre de notices de la base de données et de perfectionner ses fonctionnalités, afin d'améliorer son mode d'utilisation et sa mise à jour.

Le but du projet de l'ICCU est de transformer la base de données MUSICA en une « bibliothèque nationale virtuelle de musique ». Ainsi, l'ICCU voudrait utiliser cet outil afin de créer et de développer des services novateurs de qualité, à l'intention non seulement d'un public spécialisé, mais aussi de n'importe quel utilisateur intéressé par le patrimoine musical conservé dans les bibliothèques italiennes. Depuis 1996, une nouvelle base de données a été mise en œuvre, afin de favoriser un type de consultation fondé sur la recherche de multiples informations au moyen de nombreux critères d'interrogation. Cette base (SBN-MUSICA) est conforme aux normes internationales suivantes :

- UNIMARC, avec quelques champs spécifiques pour certaines données, pour le chargement du catalogue et pour le téléchargement des bases de données ;
- SR/Z39.50 pour l'accès au catalogue.

Les propositions qui suivent résultent de plusieurs réunions de travail qui se sont déroulées depuis 1999 entre les représentants des projets et institutions suivants :

- SBN-MUSICA (ICCU, Service de recherche sur les fonds musicaux de Milan, Bibliothèque du Conservatoire de Milan) ;
- ADMV (Archives numérisées de la musique vénitienne) (Bibliothèque Marciana de Venise, Bibliothèque nationale et universitaire de Turin, Discothèque d'État de Rome).

L'analyse du format UNIMARC de la base SBN-MUSICA et les propositions formulées lors du projet ADMV ont fait apparaître l'opportunité d'échanger des données avec d'autres bases à un niveau international.

Le premier des nouveaux champs proposés concerne le codage de l'incipit musical (nouveau champ **136 : Incipit musical**). Il servirait à donner les premières mesures de l'œuvre musicale et, si nécessaire, les premiers mots du texte mis en musique. Cela en suivant les règles majoritairement adoptées dans le catalogage de la musique manuscrite, la plupart du temps indispensables pour identifier une œuvre musicale. Les sous-champs prévus indiquent le mouvement concerné sous forme codée, sa forme, l'instrument ou la voix dont est issu l'incipit musical et la musique elle-même. Les systèmes d'encodage préconisés sont le « Plaine & Easie Code » et le « DARMS Code », couramment utilisés dans des échanges internationaux. Une première version de ce nouveau champ a été discutée lors de la réunion du Comité permanent UNIMARC (PUC) à Vilnius, par les membres du sous-groupe Musique du Comité italien UNIMARC, ainsi que lors de différentes rencontres internationales comme celles du Répertoire international des sources musicales (RISM) (Londres, 4 août 2000 et Paris, 9 février 2001) et du groupe de travail UNIMARC de l'Association internationale des bibliothèques, archives et centres de documentation musicaux (AIBM) (Édimbourg, 7 et 10 août 2000). La compatibilité entre le format utilisé par le RISM et celui de la Bibliothèque de l'Université de Cambridge (qui utilise UK-MARC) a été évaluée. Le code de transcription des notes de musique le plus utilisé, le « Plaine & Easie code » (PEC), a été normalement adopté pour coder l'incipit musical, mais l'analyse récente de son manuel de documentation a mis au jour des incohérences dans l'uniformité de son utilisation, ainsi qu'un manque d'études publiées sur cette dernière. Cela va rendre nécessaire de nouvelles réflexions sur le plan international, en particulier au niveau de l'AIBM. Lors de son dernier congrès à Périgueux, du 8 au 13 juillet 2001, le PEC a été revu et une nouvelle version est désormais disponible sur le site italien : <http://www.cilea.it/music/lezioni/plaineeasycode.htm>. Cette dernière sera publiée par la revue de l'AIBM, *Fontes Artis Musicae*.

Une autre proposition consiste à modifier le champ **128, champ de données codées : Exécution musicale et partitions** qui a toujours fait l'objet de critiques à cause de son manque de précision. Sa refonte complète est suggérée, avec une séparation en deux champs : **128, Forme / genre de la composition**, avec la suppression des sous-champs \$b et \$c et l'ajout d'un sous-champ \$d pour la tonalité ou le mode ; et **145, Distribution d'exécution**, avec l'adoption de nouveaux codes pour les instruments et les voix.

Les codes utilisés dans le champ 128 \$a ont été comparés avec ceux préconisés par le Comité français UNIMARC et le département de la Musique de la Bibliothèque nationale de Lituanie. Des analogies et des différences ont été trouvées, dues non seulement à des problèmes de langue, mais aussi au fait que des codes identiques ont été utilisés, de manière générale ou partielle, selon différentes acceptions. Des codes de genres musicaux, tels que « Musique instrumentale » ou « Musique de chambre », ont été proposés, afin d'élargir le contenu de ce champ. L'usage en Italie étant d'utiliser beaucoup plus de codes que dans les autres pays, il est apparu souhaitable, en conclusion, de créer un programme commun de travail. Son but serait de mettre au point une liste unique et commune.

Le champ 145 a été comparé, afin de vérifier sa compatibilité, avec le système utilisé par l'IRCAM et la Cité de la musique. Sa nouvelle mouture est extrêmement complexe mais paraît capable de garantir sa compatibilité et, particulièrement, sa capacité à indiquer la distribution d'exécution à la fois à un niveau global (celui des ensembles instrumentaux ou vocaux) et à un niveau analytique (détail des instruments et des voix).

Un nouveau champ a été proposé pour la musique manuscrite (**144, champ de données codées : Musique manuscrite – Description physique**) : ce champ devrait contenir des données codées relatives à l'aspect matériel du manuscrit musical. Il est préconisé de le rendre obligatoire dans les notices de manuscrits musicaux. Voici la table des données codées :

Sous-champ \$a, données de longueur fixe

Noms des données	Nombre de caractères	Positions
Autographe	1	0
Type de matériel	1	1
Matériel composite	1	2
Nombre d'éléments	3	3-5
Palimpseste	1	6
État de conservation	1	7

Une autre évolution possible du format est l'ajout d'un nouveau champ (**621, Informations sur l'exécution**), construit sur le modèle du champ 620, mais réservé au lieu, à la date et aux autres informations sur l'exécution de l'œuvre. Il peut s'appliquer aussi bien aux exécutions publiques qu'aux enregistrements sonores ou audiovisuels, de même qu'à la musique et aux livrets manuscrits où son utilisation est fréquente, si ce n'est courante, et d'une grande utilité pour la recherche. Dans le cas où un champ de ce type ne serait pas jugé nécessaire, les données qu'il contient pourraient être alors introduites dans le champ 620, paramétré à cet effet.

D'autres propositions touchent à la révision de champs existants ou de données codées, afin d'étendre leur domaine d'application aux manuscrits musicaux, à savoir :

- **Code de fonction** : annotateur. Il est proposé d'élargir la définition actuelle aux annotateurs de manuscrits ;
- d'ajouter plusieurs codes dans le sous-champ **125 \$a Présentation de la musique imprimée ou manuscrite**, afin d'y inclure des types de présentation utilisés principalement dans les manuscrits musicaux, ce champ servant à la fois pour les partitions musicales, imprimées ou manuscrites, et pour les phonogrammes et les vidéogrammes ;
- d'adapter le champ **210, Adresse bibliographique**, aux manuscrits, afin de prendre également en compte le lieu et la date de leurs réalisations, ainsi que le nom du copiste ou de l'atelier de copie.

Voilà les premières propositions italiennes pour adapter le format aux données codées spécifiques à la musique. Elles devront être examinées lors de la prochaine réunion du PUC et nous espérons qu'elles seront retenues dans leur ensemble. Dans le traitement des manuscrits musicaux et des manuscrits et des éditions du domaine liturgique, il sera certainement nécessaire de les prendre en compte, au même titre que les données concernant l'œuvre elle-même (titre uniforme). Le sous-groupe italien compte s'atteler également à cette question.

Références bibliographiques

- Base de données SBN-MUSICA : <http://www.opac.sbn.it> ; <http://iccu.sbn.it>
- Projet ADMV (Bibliothèque Marciana, Venise ; Bibliothèque nationale et universitaire, Turin ; Discothèque d'État, Rome) : <http://www.marciana.Venezia.sbn.it/admv.htm>
- Plaine & Easie Code (PEC) : <http://www.cilea.it/music/lezioni/plaineeasycode.htm>

Traduction de Philippe Blay, Bibliothèque nationale de France